

'Huiszoeking bij fotograaf Greenpeace'

Amsterdam — De rijksrecherche zou begin deze week hebben getracht huiszoeking te doen in de voormalige Amsterdamse woning van Fernando Pereira, de Nederlandse fotograaf die werd gedood bij de bomaanslag op het actieschip van Greenpeace, 'Rainbow Warrior'.

Dit beweert advocaat L. Spigt van de familie Pereira. De huiszoeking ging niet door toen de huidige bewoner van het huis de twee 'rechercheurs' liet weten dat de bezittingen van Pereira al door de familie waren opgehaald. De nieuwe bewoner zei volgens Spigt de indruk te hebben dat de rechercheurs 'weinig trek hadden in deze klus'. De familie van Pereira zou zeer ongelukkig zijn met de poging tot huiszoeking. De advocaat heeft het openbaar ministerie tevergeefs om opheldering gevraagd.

Volgens woordvoerders van het Amsterdamse openbaar ministerie is geen sprake van een rijksrecherche-onderzoek. Justitie mr. Wooldrik noemt de bewering van Spigt 'een raar verhaal'. Hij zegt niets te weten van een huiszoeking. „En zo iets zou bij ons van tevoren bekend moeten zijn”. Hij acht het niet uitgesloten dat de twee zich ten onrechte hebben uitgegeven als rechercheur.

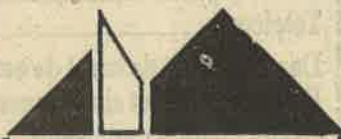
Schadevergoeding

Mr. Spigt is gisteravond naar Parijs vertrokken voor nieuw gesprek met vertegenwoordigers van de Franse regering over een schadevergoeding aan de familie Pereira. Frankrijk heeft een ver-

goeding toegezegd. „Franse excuses zijn nog altijd niet binnen bij de weduwe Pereira, die daar zeer verbolgen over is”, aldus mr. Spigt. Ook is zij er slecht over te spreken dat de twee Fransen die in Nieuw-Zeeland terecht staan voor de aanslag op de Rainbow Warrior, er met een lichte straf van afkomen nu zij in ruil voor een bekentenis 'slechts' van doodslag worden beschuldigd.

Het PvdA-kamerlid Van den Bergh heeft de regering gevraagd er bij Frankrijk op aan te dringen dat snel verontschuldiging aan de familie Pereira worden aangeboden. Van den Bergh meent ook dat Franse autoriteiten veel te laks zijn met een schadeloosheidsstelling.

ADVERTENTIE



bouwvoorlichting

centrum voor advies, aanschaf en oriëntatie
De unieke expositie over bouwen en wonen met informatie over producten en diensten van tientallen bedrijven.

VRIJE TOEGANG

openingstijden:

di., wo., vr. 9.00-17.00 uur
do. 9.00-20.00 uur
za. 9.00-14.00 uur

staringlaan 6 waddinxveen

L'AFFAIRE GREENPEACE

La famille de Fernando Pereira ne se satisfait pas des excuses de M. Quilès

La famille de Fernando Pereira, le photographe tué dans l'attentat contre le *Rainbow-Warrior*, ne se satisfait pas des excuses écrites que lui a présentées M. Paul Quilès. Elle s'apprête à écrire au ministre de la défense pour exiger, une nouvelle fois, le châtement de ceux qui ont coulé le navire de Greenpeace et qui ont donné l'ordre de perpétrer cet attentat. Toutefois, la famille du photographe a accepté les compensations financières que lui a offertes le gouvernement français.

D'origine portugaise, mais de nationalité néerlandaise, Fernando Pereira était divorcé d'une infirmière, M^{me} Joanna Van den Boomen, dont il avait eu deux enfants, Marelle, huit ans, et Paul, cinq ans. Depuis ce divorce, il subvenait à leur éducation.

En même temps que des réparations financières, M^{me} Van den Boomen exigeait des excuses du gouvernement français. Celles-ci lui sont parvenues sous forme d'une lettre que lui a adressée, le 7 novembre, M. Quilès, lettre que ses avocats, M^{rs} Leo Spigt (Amsterdam) et Jacoba de Jongh-Dunand (Paris), ont rendue publique mercredi 13 novembre.

Voici le texte de cette lettre :

« Madame,

« Vous avez bien voulu appeler l'attention de M. le président de la République sur les conséquences tragiques de l'attentat commis contre le *Rainbow-Warrior* au cours duquel M. Pereira est décédé. Le chef de l'Etat qui, dès le 7 août, déclarait « à quel point il réprouvait cet attentat criminel et qu'aucune raison ne saurait excuser », ma chargé de vous répondre.

« Il résulte des investigations auxquelles le gouvernement français a fait procéder que le navire *Rainbow-Warrior* a, le 10 juillet 1985, été coulé par des agents français. A cette occasion, M. Pereira, père de vos enfants Marelle et Paul, a malheureusement trouvé la mort. Le gouvernement français regrette vivement cette conséquence déplorable d'un acte qu'il condamne. J'ai donné instruction à l'avocat chargé de cette affaire, M^r Daniel Soulez-Larivière d'entrer immédiatement en rapport avec les proches de M. Pereira afin que toutes les mesures soient prises pour leur venir en aide. Ces dispositions témoignent du souci du président de la République et du gouver-

nement que sa famille reçoive, dans la mesure du possible, une juste et équitable réparation.

« Je tiens à vous présenter, ainsi qu'à vos deux enfants et à l'ensemble de votre famille, mes plus sincères condoléances et vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes sentiments attristés. »

Mercredi, les avocats de M^{me} van den Boomen ont indiqué que cette missive ne répondait qu'imparfaitement aux exigences de leur cliente. Celle-ci souhaite que les coupables, commanditaires et exécutants, soient punis.

C'est ce qu'elle avait écrit le 27 septembre à M. François Mitterrand dans une lettre où elle réclamait aussi des réparations : « Votre gouvernement a admis avoir donné l'ordre à ses services secrets d'attaquer le navire mais il est totalement impensable qu'on puisse liquider l'affaire avec le limogeage de l'amiral Lacoste et la démission du ministre de la défense, M. Hernu et une déclaration du premier ministre, M. Fabius. Il est scandaleux que ceux qui ont donné les ordres et ceux qui les ont exécutés ne soient pas poursuivis. Celui qui s'imagine qu'il puisse disculper ces subordonnés en faisant croire qu'un ordre est un ordre les réduit à l'état de robot. Cette manière d'agir pourrait presque faire penser à ceux qui après la guerre se trouvaient sur le banc des accusés. Pour ceux qui croient en la justice, la culpabilité des responsables doit être établie. »

Parallèlement à la lettre qu'elle s'apprête à envoyer à M. Quilès, M^{me} Van den Boomen demande au ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Hans van den Broek, d'intervenir auprès du gouvernement français pour obtenir le châtement des coupables.

Malgré ses protestations, M^{me} Van den Doomen est disposée à accepter l'arrangement financier intervenu entre ses avocats et celui du gouvernement français, M^r Soulez-Larivière. De part et d'autre on a cependant décidé de tenir secret le montant de la somme qui lui sera versée au bénéfice de ses enfants. On sait seulement qu'ils la toucheront en une fois et qu'elle a été calculée en fonction du barème qu'appliquent les tribunaux en cas d'accident de la circulation...

B. L. G.